

MAINTENANCE DES MATERIELS**GUIDE D'ÉLABORATION DES SUJETS****Examen cible** **Certificat d'Aptitude Professionnelle** **Baccalauréat Professionnel****SOMMAIRE**

La commande	2
Le planning.....	3
Le contrat de réalisation.....	4
Tableau des productions à réaliser	5
Les textes, le règlement de l'examen	6
Unité U2 : Construction et cadre de l'épreuve écrite.....	7
Conseils pour la construction de l'épreuve	11
La mise en forme des épreuves écrites	
Dossier Technique	13
Dossier Sujet.....	13
Dossier Corrigé	14
Charte des Sujets	14

LA COMMANDE

Conditions ressources

- Une équipe pédagogique animée par le responsable pédagogique de l'établissement (Directeur Délégué à la Formation Professionnelle et Technologique, animateur pédagogique de centre de Formation par Apprentissage, etc.).
- Le règlement de l'examen qui précise le nombre d'épreuves, la nature (écrit, oral, pratique), la durée, le coefficient, les compétences visées, les publics et les modes d'évaluation (épreuve ponctuelle écrite ; épreuve ponctuelle pratique; C.C.F.; etc.).
- Le référentiel du diplôme qui définit l'ensemble des compétences et des savoirs associés.
- Le présent cahier des charges.
- Les sujets exemples disponibles comme « exemple non-modélisant » sur le RNR STI du site EDUSCOL
- Les trames des sujets

L'équipe doit

Exigences

- Élaborer des propositions de sujets pour chacune des épreuves pour lesquelles elle a été désignée (en fonction du tableau de production de sujet)

- Que la proposition permette d'évaluer les compétences du candidat à résoudre un vrai problème professionnel d'organisation des opérations de maintenance définie pour un matériel. Il doit être ainsi amené à partir d'un dossier, après analyse de la situation proposée à collecter les données et informations nécessaires en s'appuyant sur un raisonnement logique et des connaissances scientifiques et technologiques en conformité avec le référentiel et le règlement de l'examen.

Bac Pro

- E2 - Analyse préparatoire à une intervention

Bac Pro MM option A : Matériels agricoles

Bac Pro MM option B : Matériels de construction et de manutention

Bac Pro MM option C : Matériels d'espaces verts

LE PLANNING D'ELABORATION

<i>PHASES</i>	<i>attendus</i>	<i>Dates butoir</i>	<i>Lieux</i>
1. Demande d'Auteurs pour les sujets session N+1	Désignation des équipes de production dans les académies désignées	Début décembre	
2. Cobayage des sujets de la session N avec les futurs auteurs de la session N+1	Test des sujets N-1 Relecture finale et classement et consignes aux auteurs N (les équipes non convoquées auront les consignes par courrier)	Janvier	DEC Pilote
3. Diffusion aux centres d'examens des sujets session N	Pour les sujets de juin, septembre et outre-mer		
4. Proposition d'un support technique et du synopsis détaillé de questionnement sujets session N+1	1 proposition par l'équipe désignée pour chaque épreuve à envoyer à la DEC de Clermont-Ferrand par courrier (double enveloppe)	Avril	
5. Validation du support et du synopsis de questionnement sujets session N+1	Retour d'analyse par courrier ou courriel et avis.	Mai	
6. Rédaction du sujet après retour de l'avis favorable (ou des modifications demandés) de la commission d'analyse	Ecriture des dossiers, « travail », « ressource » et « corrigé »	Septembre	
7. Mise au point des sujets avec les auteurs	Une proposition finalisée par épreuve ou sous épreuve demandée	Octobre	DEC Pilote
8. Retour des sujets corrigés à la DEC pilote	Sujets terminés	Debut décembre	
9. Reprise des sujets corrigés avec les auteurs de la session N+1 si nécessaire	Correction des sujets	mi-décembre	
10. Cobayage des sujets de la session N+1 avec les futurs auteurs de la session N+2	Test des sujets N-1 Relecture finale et classement et consignes aux auteurs N (les équipes non convoquées auront les consignes par courrier)	Janvier	DEC Pilote
11. Diffusion aux centres d'examens des sujets session N+1	Pour les sujets de juin, septembre et outre-mer		
Les professeurs sont accompagnés en académie par le DDFPT/ responsable pédagogique de leur établissement pour les phases de conception et de mise au point.			

LE CONTRAT DE RÉALISATION

Travail à réaliser	Exigences
<p>1. Choisir les compétences à évaluer et les savoirs associés.</p> <p>2. Définir les situations d'évaluation en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> les conditions ressources; <input checked="" type="checkbox"/> les compétences évaluées et les consignes; les critères d'évaluation; <p>3. Rédiger le sujet de l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> distinguer le dossier technique du dossier sujet-réponse; <input checked="" type="checkbox"/> limiter le nombre total des documents; <input checked="" type="checkbox"/> Ne pas mêler des formats différents sur un même dossier (A3 OU A4) <input checked="" type="checkbox"/> réaliser un sommaire et paginer; <input checked="" type="checkbox"/> la mise au net est réalisée sur fichiers informatiques (exclusivement aux formats propriétaires : .défini par l'académie pilote, ou libres et normalisés : ODT). Si leur ouverture nécessite un mot de passe celui-ci doit être communiqué à la DEC pilote et modifiable sur les systèmes identifiés à l'exclusion de tout autre système. <input checked="" type="checkbox"/> Les écrits seront réalisés en ARIAL11 ou similaire (format non propriétaire) <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser un corrigé ; <input checked="" type="checkbox"/> Pas de "photocopillage" dans le dossier technique mais des scans haute résolution; <p>4. Rédiger :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> le barème de notation critérié dans le corrigé et identifiant les compétences visées, <input checked="" type="checkbox"/> une proposition de corrigé, <input checked="" type="checkbox"/> les consignes pour le jury s'il y a lieu dans un fichier texte joint, <p>Expédier les propositions au Rectorat à l'attention du service des examens en respectant la formalisation demandée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Les compétences, leurs niveaux, les savoirs associés sont conformes au règlement de l'examen et au référentiel. <input checked="" type="checkbox"/> Les situations sont définies en termes opérationnels. <input checked="" type="checkbox"/> Le travail demandé est en adéquation avec le temps imparti et les conditions proposées (un élève doit pouvoir réaliser le travail en 1,5 à 2 fois le temps nécessaire pour un enseignant). <input checked="" type="checkbox"/> La formulation des consignes est univoque. <input checked="" type="checkbox"/> La proposition est novatrice, <u>INEDITE</u> et <u>CONFIDENTIELLE</u> (vous signerez, pour certifier cela, un document vous engageant sur l'honneur lors des phases 2, 6,7, 9 et 10) <input checked="" type="checkbox"/> Tout sujet demandé sera utilisé par la DEC Pilote soit lors de la session définie lors de la demande soit lors de sessions ultérieures et ne peut être divulgué avant sa sortie (tout ou partie). <input checked="" type="checkbox"/> Le nombre total de documents par dossier est limité à 10 à 12 feuilles recto de même format (5 à 7 maximum si A3). <input checked="" type="checkbox"/> La présentation respecte les contraintes fixées par le présent cahier des charges, les trames ne sont pas modifiées hormis les parties en rouge. <input checked="" type="checkbox"/> Des solutions visant à faciliter les corrections et à accroître l'objectivité de l'examen sont systématiquement choisies. Cette étape fera l'objet du même soin que la rédaction du sujet. <input checked="" type="checkbox"/> Les propositions doivent impérativement parvenir au service demandeur de la DEC du Rectorat Pilote aux plus tard pour les dates prévues ci-dessus.

LES TEXTES, LE REGLEMENT DE L'EXAMEN

Références:

Baccalauréat Professionnel

Générales :

- Décret n° 95-663 du 9 mai 1995 portant règlement général du Baccalauréat Professionnel modifié ;

Les Référentiels :

- Arrêté du 28 juillet 2017 modifiant l'arrêté du 24 mars 2016 portant création de la spécialité « Maintenance des matériels » du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.
- Arrêté du 24 mars 2016 portant création de la spécialité « Maintenance des matériels » du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.

Code examen :

Extrait du règlement de l'examen correspondant à la commande :

Baccalauréat Professionnel MAINTENANCE DES MATERIEL Options A, B et C			Candidats					
			Scolaires (Établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité), Formation professionnelle continue dans les établissements publics.		Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé ou public non habilité) Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle Enseignement à distance		Formation professionnelle continue (établissement public habilité à pratiquer le CCF)	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E2- Analyse préparatoire à une intervention	U2	3	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h	CCF	
E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise		12						
<i>Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur matériel</i>	U31	4	CCF		Ponctuelle Pratique	4 h	CCF	
<i>Sous-épreuve E32 : Communication technique : Diagnostic sur matériel</i>	U32	3	CCF		Ponctuelle orale	10 min + 20 min	CCF	
<i>Sous-épreuve E33 : Activité de maintenance en milieu professionnel</i>	U33	3	CCF		Ponctuelle Pratique	4h	CCF	

Les Unités U31, U32 et U33 de l'épreuve E3 sont mises en place dans les académies en conformité avec les contenus du référentiel et ne nécessitent pas de sujets/livrets nationaux ou académiques. Un vademécum comportant des suggestions et des préconisations sera publié courant second semestre 2018 qui explicitera le référentiel mais ne se substituera en aucun cas à la réglementation et à la latitude encadrée donnée aux équipes pédagogique dans la mise en œuvre.

UNITE U2 : CONSTRUCTION ET CADRE DE L'EPREUVE ECRITE

Seules les compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Seul le résultat d'activités demandant la mise en œuvre des compétences non désignées sera, si besoin, amené dans le cadre de l'épreuve écrite E2.

De même l'activité mise en œuvre sur E2 étant « **Organiser l'intervention** » les activités A2, A3 et A4 ne seront mentionnées que dans le cadre de leurs préparations.

Capacités		Compétences	Unités constitutives du diplôme			
			U2	U31	U32	U33
C1 S'INFORMER – COMMUNIQUE R	C1.1	Collecter les informations nécessaires à son intervention				
	C1.2	Ecouter et dialoguer en interne ou avec un tiers				
C2 ANALYSER	C2.1	Constater et identifier l'état du système				
	C2.2	Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système				
	C2.3	Emettre et valider des hypothèses				
	C2.4	Identifier une procédure, les besoins qui en résultent				
	C2.5	Analyser le comportement d'un système				
C3 ORGANISER	C3.1	Gérer le poste de travail				
	C3.2	Planifier et gérer des opérations				
C4 REALISER UNE INTERVENTION DANS LE RESPECT DES PROCEDURES	C4.1	Mettre en œuvre le système				
	C4.2	Effectuer les contrôles, les mesures				
	C4.3	Régler, calibrer, paramétrer				
	C4.4	Déposer, reposer				
	C4.5	Démonter, remonter				
	C4.6	Réaliser des opérations de fabrication mécanique				
	C4.7	Contrôler la qualité de son intervention				
Activités professionnelles			U2	U31	U32	U33
A1. Organiser l'intervention						
A2. Effectuer un diagnostic						
A3. Réaliser une intervention						
A4. Réceptionner – Restituer le matériel						

L'épreuve unique de l'unité U2 sera **portée et construite en commun** par des enseignants et formateurs :

- en charge de l'analyse fonctionnelle et structurelle,
- en charge de la spécialité maintenance des matériels (sur l'option visée).

Les Compétences visées sont celles prévues par les référentiels des diplômes :

C1.1	Collecter les informations nécessaires à son intervention
C2.2	Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système
C2.4	Identifier une procédure, les besoins qui en résultent
C3.2	Planifier et gérer des opérations

Les Tâches qui supportent l'évaluation sont celles de l'activité A1 du Référentiel des Activités Professionnelles et à l'exclusion de toute autre :

Activité A1 ORGANISER L'INTERVENTION
T1.1 S'informer, collecter les informations
T1.2 Préparer l'intervention
T1.3 Prévoir les moyens matériels, les pièces détachées
T1.4 Organiser le poste de travail
T1.5 Organiser les étapes de l'intervention

Les supports choisis comme thèmes d'évaluation de cette épreuve **appartiendront obligatoirement au métier visé et sur des systèmes actuels.**

La mise en situation se fera à partir d'une problématique (situation problème) de maintenance définie pour un matériel-support ou une pour situation professionnelle liée à la maintenance. Un dossier technique sera mis à disposition du candidat.

Le candidat est amené, après analyse de la situation proposée, à collecter les données et informations nécessaires à l'identification et à l'organisation des opérations de maintenance.

Les indicateurs de performance sont ceux définis dans le référentiel de certification et relatifs aux compétences à évaluer. Les données de départ seront adaptées à un travail écrit (exemple : les informations de l'interlocuteur pourront être un courriel ou une suite de texto dans la ressource plutôt qu'une explication orale).

C1.1 COLLECTER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À SON INTERVENTION			
Données	Compétences détaillées	Indicateurs de performance	Savoirs associés
<p>A l'atelier ou sur site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système • L'ordre de réparation • Les réglementations et normes • Un interlocuteur • Les documents d'identification du système • Les données opérationnelles du système (paramètres, calibres...) • La documentation technique et commerciale • Les documents de suivi du système • Les bases de données • L'accès aux moyens de communication • Les protocoles de l'entreprise 	<p>C1.1.1 Collecter les attentes du client</p>	<p>Les attentes du client sont clairement identifiées</p>	<p>S4 S5 S6.2 S7</p>
	<p>C1.1.2 Collecter les informations client-entreprise</p>	<p>Les informations récoltées sont pertinentes au regard du besoin (noms, numéro de client, historique...)</p>	
	<p>C1.1.3 Collecter les données d'identification du matériel et de ses équipements</p>	<p>Les données d'identification relevées sont adaptées à l'intervention (N° de série, nombre d'heures, kilomètres, type de moteur, boîte de vitesses...)</p>	
	<p>C1.1.4 Collecter les données techniques et réglementaires</p>	<p>Les données techniques (configuration et paramètres du système) et réglementaires collectées sont adaptées à l'intervention</p>	

C2.2	ANALYSER LES ORGANISATIONS FONCTIONNELLE ET STRUCTURELLE D'UN SYSTEME		
Données	Compétences détaillées	Indicateurs de performance	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> • Un système ou sous-système. • Le dossier technique du constructeur. • L'ordre de réparation. 	C2.2.1 Décoder l'organisation fonctionnelle du système	L'organisation fonctionnelle est correctement explicitee Les chaines d'énergie et d'information sont correctement décrites	S1 S2 S3 S4
	C2.2.2 Associer les solutions matérielles aux fonctions techniques	Les solutions technologiques sont correctement repérées et nommées	
	C2.2.3 Identifier et caractériser les éléments de la chaîne d'énergie et de la chaîne d'information	Les éléments, leurs principales caractéristiques et conditions d'utilisation sont correctement identifiés. Les flux d'énergies, d'information et de matières sont identifiés	
	C2.2.4 Identifier et caractériser les interactions entre les éléments des chaînes d'énergie et d'information	Les interactions sont identifiées et caractérisées	

C2.4	IDENTIFIER UNE PROCEDURE, LES BESOINS QUI EN RESULTENT		
Données	Compétences détaillées	Indicateurs de performance	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures du constructeur • Les procédures de l'entreprise • Un dysfonctionnement avec une cause identifiée • L'ordre de réparation • Les bases de données 	C2.4.1 Identifier des opérations et leur chronologie	Les opérations sont listées et classées suivant une chronologie Les temps du barème sont pris en compte La zone concernée par l'intervention est identifiée	S4 S5 S6 S7.3
	C2.4.2 Identifier les besoins	Les besoins de chaque étape des procédures sont identifiés et consignés sur l'ordre de réparation de l'intervention	

C3.2 PLANIFIER ET GERER DES OPERATIONS			
Données	Compétences détaillées	Indicateurs de performance	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> • Un système ou un sous-système • Les informations sur la nature et le processus d'intervention (ordre de réparation) • La documentation technique • La réglementation QHSE • Le plan de charge de l'atelier ou du chantier • Les impératifs du client • Les moyens humains • La liste de pièces et consommables nécessaires à l'intervention 	C3.2.1 Définir, hiérarchiser les différentes phases de l'intervention.	La hiérarchisation des différentes phases de l'intervention est cohérente. L'intervention est réalisable	S4.1 S5 S6.2
	C3.2.2 Intégrer des procédures de contrôle	Les procédures spécifiques de l'entreprise et - ou du client ainsi que les procédures de contrôle sont intégrées	
	C3.2.3 Planifier les différentes phases de l'intervention	Le plan de charge de l'atelier, de l'entreprise, est pris en compte ainsi que la disponibilité des pièces détachées, outillages spécifiques, consommables....	
	C3.2.4 Vérifier la disponibilité des pièces et des moyens matériels		
	C3.2.5 Estimer les temps d'immobilisation et d'utilisation des moyens	Le temps d'immobilisation et d'utilisation des moyens est cohérent avec les opérations à réaliser	

CONSEILS POUR LA CONSTRUCTION DE L'EPREUVE

*Cette épreuve doit être justifiée par une **problématique métier qui donnera du sens** au questionnement. Cette problématique devra être clairement identifiée et identifiable dans le dossier sujet-réponse et/ou le dossier technique. Le candidat est amené à répondre aux questions portant sur un problème réel, à partir d'un dossier technique qui pourra comporter une notice et des extraits de documentations.*

La mise en situation doit identifier sans ambiguïté le contexte.

Il ne doit pas y avoir de rupture entre les approches organisationnelles et fonctionnelles/structurelles. L'analyse fonctionnelle et structurelle est à effectuer dans le but d'organiser l'intervention (comprendre le système, les flux d'énergies pour pouvoir préparer l'intervention). Toutes les questions d'analyse devront avoir une suite dans la préparation de l'intervention.

LE TITULAIRE DU DIPLOME DE BAC PRO MM N'EST PAS UN CONCEPTEUR LES QUESTIONS LIEES A LA CONCEPTION SONT A PROSCRIRE, MEME DANS LE CAS DE L'ADAPTATION (modifications non prévues par le constructeur, etc.)

Nota : le questionnement doit porter uniquement que sur des savoirs positionnés aux niveaux d'expression 2 ou de maîtrise 3. Le niveau 1 concerne de l'information ; nous ne devons donc pas évaluer le candidat sur les savoirs correspondants au niveau 1 et au niveau 4.

Il est rappelé que l'évaluation se fait sur les compétences ciblées dans toutes leurs dimensions (savoir et savoir-faire) et en aucun cas sur les seuls savoirs associés.

Exemple non modélisant de construction d'un sujet de Baccalauréat :

- Dans le dossier technique :

Définition d'une situation problème (mise en situation)

Ordre d'intervention (OR, OT)

Éléments d'échanges avec le client, avec la hiérarchie, avec les fournisseurs avec d'autres techniciens (Méls, Textos, courriers, Compte rendu d'appel téléphonique, factures, etc.)

Extraits des consignes et procédures du constructeur

Extraits des réglementations applicables

Extraits de catalogues de fournisseurs

Liste des machines et équipements de levage disponibles

Résultats de simulations mécaniques (cinématique, statique, ...)

Informations sur les postes de travail, sur la matière d'œuvre

Etc.

- Dans le dossier Sujet (réponse) :

Un questionnement logique qui permet :

d'analyser la commande,

d'identifier les actions à mener,

de rechercher les informations nécessaires

d'analyser le système sur lequel on intervient (exemple : analyse fonctionnelle, analyse structurelle, vérification de compatibilité au besoin dont cinématique, vérification de la compatibilité à la réglementation, FAST descriptif, etc.),

d'analyser le plan de charge de l'atelier ou les besoins pour une intervention sur site ,

de définir et prendre en compte les temps d'immobilisation,

d'intégrer les procédures de contrôle

Etc.

LA MISE EN FORME des ÉPREUVES ÉCRITES

Il est impératif de définir les sujets de ces épreuves au travers des 3 dossiers suivants :

- Le dossier *TECHNIQUE* avec les ressources intégrées,
- Le dossier *SUJET-REPONSE*,
- Le dossier *CORRIGE*.

Chacun de ces trois dossiers doit comporter un **MAXIMUM de 8 à 12 feuilles de même format recto** (voir ci-dessus).

La qualité graphique doit être irréprochable (documents originaux, sommaire, pagination, ...).

Si un à deux documents (maximum) a.ont besoin.s d'être en couleur cette information doit apparaitre clairement.

Chaque changement de page se fera obligatoirement par un « saut de page » afin d'éviter les problèmes de mises en pages aléatoires.

Les « zones de textes » seront à exclure sauf sur les schémas et les images ; dans ce cas les images composites seront groupées (voir utilisation des logiciels).

L'ensemble du texte sera « justifié » (répartition uniforme entre les marges).

Les images ne seront « compressées » qu'en fin d'élaboration du sujet.

1. Le dossier **TECHNIQUE** (6 à 8 feuilles maximum si A3) :

Il sera structuré (sommaire et pagination), avec des documents clairs et de grande qualité technique et graphique, il comporte :

1. la mise en situation du système qui doit permettre de :
 - situer le système (ou le sous-système) dans son environnement physique à l'aide d'une représentation graphique (photographie, perspective, éclaté catalogue,....),
 - isoler le système en précisant les relations « entrées/sorties »,
 - exprimer la fonction globale du système (rédigé ou schéma au niveau A-0 uniquement)

2. le document technique « constructeur » :
qui peut contenir des extraits de revues techniques, de livrets de maintenance, de fiches d'interventions, ...

3. le document ressource qui peut réunir :
 - des formulaires,
 - des extraits de normes ou règlements,
 - des guides méthodologiques (pour rappeler au candidat certaines méthodes peu utilisées),
 - des procédures d'intervention et processus de diagnostic,

NB : l'origine des documents fournis doit être clairement indiquée (voir ci-dessus).

2. Le dossier SUJET-REPONSE (6 à 8 feuilles maximum si A3) :

Cette partie comportera les études définies par le référentiel du diplôme et précisées plus haut sur ce document (cf. pages précédentes).

Le thème d'étude concernera un système mettant en œuvre des technologies actuelles. Le questionnement doit :

- éviter toute ambiguïté (cohérence entre les repères, les échelles, les vues, les croquis, les schémas, les différentes positions, ...);
- éliminer toute interprétation (questions univoques, vocabulaire correct et courant, ...);
- Le barème est indiqué en nombre de points pour chaque page (pas par question) ;
- Les normes et les conventions seront respectées;
- Renvoyer le candidat aux documents du dossier technique, uniquement en cas d'ambiguïté (repères sur sous-ensembles ou schémas par exemple);
- Éviter les « questionnaires à tiroirs » afin de ne pas provoquer d'erreurs en cascade. En cas de difficultés à contourner cet obstacle, aider le candidat en lui faisant admettre certains résultats.
- Chaque compétence est à évaluer une fois seulement (décomposition en sous-compétences possible).
- Laisser suffisamment de place pour que le candidat puisse répondre (l'espace nécessaire à une graphie manuscrite est largement supérieure au besoin d'un travail dactylographié !!!).

CHAQUE QUESTION COMPORTERA UN VERBE D'ACTION EN GRAS ET A L'INFINITIF

Toute décomposition au sein de la question (méthode) sera rédigée avec des verbes à la deuxième personne du pluriel.

3. Le dossier CORRIGÉ (8 à 10 feuilles maximum) :

Il doit faciliter l'objectivité de la correction et garantir l'équité de traitement des candidats (si plusieurs solutions sont envisageables il doit en donner une et mentionnée le fait que d'autres possibilités existent).

Il est réalisé à partir du dossier sujet sur lequel les réponses sont manuscrites ou en italique et ne sont pas exhaustives.

Il est parfaitement identifié par les cartouches d'en-tête et de pied de page ainsi que grâce à une inscription en surimpression sur chaque page.

Il contient une grille critériée qui permet d'affecter la note à chaque question et garantit une homogénéité de la correction entre académies ; **cette grille n'est pas intégrée au dossier candidat.**

Pour chaque question une référence à la compétence (sous compétence) visée doit être faite ainsi qu'une référence aux savoirs associés visés ; **cette référence n'est pas intégrée au dossier candidat.**

Une analyse des sous compétences visées sur l'épreuve sera faite lors de la présentation du sujet en octobre. Cette analyse est capitale à l'équilibre du sujet et pourra obliger à une modification profonde de celui-ci : Chaque concepteur veillera à cet équilibre en amont de la présentation.

LA CHARTE DES SUJETS

La charte des documents à utiliser est uniquement celle fournie numériquement par la DEC Pilote à l'exclusion de toute autre.

Cette charte comporte 3 fichiers joints à ce document.

Les zones en rouge sont à mettre en adéquation avec le sujet et l'année d'épreuve.